

BON DE COMMANDE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MOLECULAIRE DES TUMEURS SOLIDES

Ce bon doit impérativement être accompagné d'un prélèvement conforme tel que détaillé dans le manuel de prélèvement et de la copie du compte rendu anatomopathologique

Date de la demande :

Identification du patient :

Nom : Prénom :
Nom de naissance (obligatoire) : Date de naissance :
Sexe : Homme Femme

Identification du prélèvement :

N° du prélèvement transmis : Date du prélèvement :
Type histologique et état tumoral (primitif, métastase, origine) :
Type de prélèvement : pièce opératoire biopsie sang → préciser heure de prélèvement :
 liquide biologique (précisez)
Fixateur utilisé : formol autre fixateur (précisez)..... tissu congelé

Médecin prescripteur :

N° RPPS (mention obligatoire) :
Etablissement de santé de rattachement (renseignement obligatoire concernant la demande d'analyse et la facturation, à défaut l'ensemble des examens sera facturé à l'expéditeur)¹ :
N° FINESS (mention obligatoire) :
Adresse :
Tel : Fax :
Le prescripteur est tenu d'informer le patient que les analyses de génétique tumorale peuvent mener à la découverte fortuite de mutations de prédisposition au cancer.

Pathologiste ayant établi le diagnostic:

Adresse :
Tel : Fax :

Autre destinataire du compte rendu:

Adresse :
Tel : Fax :

IMPORTANT : Conformément à l'instruction DGOS/PF4/DSS/1A/2018/101 du 16 avril 2018, les analyses sont facturées selon la nomenclature RIHN à l'établissement de santé du prescripteur et ne peuvent être en aucun cas facturées au patient assuré social.

La prescription vaut engagement de l'établissement de santé du prescripteur à honorer la facture émise par l'établissement exécutant l'analyse.

Cachet et signature du prescripteur portant mention de l'établissement de santé de rattachement (obligatoire)

DEMANDE D'ANALYSES MOLECULAIRES DES TUMEURS

• REARRANGEMENTS

ALK, ROS1, EGFR, NTRK1/2/3, FGFR1/2/3, BRAF, MET, NRG1, RET en panel de gènes^{3,6} sur tissu fixé (technique NGS-RNAseq) – RIHN N005 (56€) + RIHN N452 (882.90€)

• INSTABILITE DES MICROSATELLITES (MSI)

Diagnostic moléculaire statut MSI³ – RIHN N005 (56€) + RIHN N500 (162 €)

• CANCER DU COLON / RECTUM

Renseignement clinique obligatoire :

- Patient en situation métastatique Oui Non

KRAS, NRAS, BRAF en panel de 51 gènes^{3,4} (technique NGS) – RIHN N005 (56€) + RIHN N452 (882.90€)
 Diagnostic ciblé rapide² KRAS, NRAS, BRAF sur tissu fixé – RIHN N005 (56€) + RIHN N523 (440,10€) + N501 (116.10€)

• MELANOME

- BRAF, NRAS, c-KIT en panel de 51 gènes^{3,4} (technique NGS) – RIHN N005 (56€) + RIHN N452 (882.90€)
- Diagnostic ciblé rapide² BRAF, NRAS sur tissu fixé – RIHN N005 (56€) + RIHN N525 (329.40€)

• TUMEUR STROMALE GASTRO-INTESTINALE (GIST)

- PDGFRA, c-KIT en panel de 51 gènes^{3,4} (technique NGS) - RIHN N005 (56€) + RIHN N452 (882.90€)

• CANCER BRONCHIQUE NON A PETITES CELLULES (CBNPC)

- Contexte : diagnostic initial patient sous anti-EGFR 1^e ou 2^e G en progression clinique
 patient sous anti-EGFR 3^e G en progression clinique patient sous anti-ALK en progression clinique
 autre :

- Diagnostic ciblé rapide² EGFR (inclut la mutation T790M de résistance aux anti-EGFR 1^e et 2^e G, n'inclut pas la mutation C797S de résistance aux anti-EGFR 3^e G) sur tissu fixé ou biopsie liquide - RIHN N504 (315.90€) (+ RIHN N005 (56€) si analyse sur tissu fixé)
- EGFR, KRAS, BRAF, ERBB2, ALK, MET, mutations de résistance aux thérapies ciblées anti-EGFR (EGFR T790M et C797S) et anti-ALK en panel de 51 gènes^{3,4} (technique NGS) sur tissu fixé ou biopsie liquide - RIHN N452 (882.90€) (+ RIHN N005 (56€) si analyse sur tissu fixé)
- Réarrangements : ALK (IHC+/-FISH) - RIHN N530 (110.70€) (non accrédité)
 ROS1 (IHC+/-FISH) - RIHN N536 (110.70€) (non accrédité)

• CANCER OVAIRE⁵ / CANCER SEIN / CANCER PANCREAS / CANCER PROSTATE

Renseignements cliniques obligatoires :

- Date envisagée de début de traitement par inhibiteur de PARP :
- Le statut BRCA germlinal (constitutionnel) est-il : en cours non muté non demandé
 connu (précisez le résultat)

- BRCA1 et 2 en panel de 51 gènes^{3,4} (technique NGS) – RIHN N005 (56€) + RIHN N452 (882.90€)
- Recherche de déficience de la recombinaison homologue dans les cancers de l'ovaire (examen sous-traité au laboratoire Myriad uniquement dans le cadre de l'ATU de l'olaparib). Le prescripteur doit s'assurer qu'il a informé la patiente et recueilli son consentement concernant l'envoi de l'échantillon aux États-Unis, et également de l'éventualité de découverte fortuite de mutations de prédisposition au cancer lors d'un examen tumoral. Un modèle de consentement est disponible si besoin et sur demande au secrétariat du laboratoire.

• TUMEURS CEREBRALES

- Diagnostic ciblé rapide² BRAF – RIHN N005 (56€) + RIHN N501 (116.10€)
- Panel de 51 gènes^{3,4} (technique NGS) incluant les gènes BRAF, IDH1/2, H3F3A, CTNNB1, promoteur TERT, EGFR, TP53 – RIHN N005 (56€) + RIHN N452 (882.90€)
- Méthylation du promoteur MGMT³ – RIHN N532 (137.70€) (non accrédité)

• LYMPHOMES

- Réarrangements³ : Lymphocytes B - RIHN N400 (207.90€) Lymphocytes T - RIHN N400 (207.90€)
Translocations³ : t(14;18) – ZZQX058 (190.00€) (non accrédité) t(11;14) – ZZQX058 (190.00€) (non accrédité)

• SYNOVIALOSARCOMES

- Translocation³ t(X;18) – ZZQX058 (190.00€) (non accrédité)

• AUTRE (PRÉCISER L'INDICATION)

¹ A défaut d'identification de l'établissement demandeur à facturer (ou si des actes hors nomenclatures sont réalisés), le laboratoire de Biologie Médicale et de Biopathologie facturera à l'envoyeur l'ensemble des examens réalisés, conformément aux dispositions réglementaires applicables. L'envoyeur est donc responsable de la qualité et de l'exhaustivité des informations saisies et transmises, seules à même de garantir la facturation des analyses réalisées.

² Le résultat du génotypage sera communiqué dans un délai de 7 jours suivant la réception du prélèvement. Le bloc sera restitué dès l'analyse terminée.

³ Le résultat du génotypage sera communiqué dans un délai de 15 jours suivant la réception du prélèvement (sauf pour l'analyse des gènes BRCA1 et BRCA2 : délai de 6 semaines à réception du prélèvement). Le bloc sera restitué dès l'analyse terminée.

⁴ Panel de 51 gènes incluant la détection des indels, SNV et CNV dans les gènes AKT1 exon 3, ALK exons 21 à 25, ARID1A*, BRAF exons 11 et 15, BRCA 1 exons 2 à 23, BRCA 2 exons 2 à 27, CDK4 exon 2, CDKN2A exons 1*, 2 et 3, CTNNB1 exon 3, DDR2 exon 18, DICER1 exons 24 et 25, EGFR exons 18 à 21, ERBB2 exons 8, 17 et 20, ERBB4 exons 10 et 12, ESR1 exons 2 à 8, FBXW7 exons 8 à 12, FGFR1 exons 13 et 15, FGFR2 exons 7, 12 et 14, FGFR3 exons 7, 9, 14 et 16, FOXL2 exon 1*, GNA11 exons 4 et 5, GNAQ exons 4 et 5, GNAS exon 8, H3F3A exon 2*, H3F3B exon 2*, HIST1H3B exon 1, HRAS exons 2 à 4, IDH1 exon 4, IDH2 exon 4, KIT exons 8 à 11, 13, 17 et 18, KMT2A*, KMT2D*, KRAS exons 2 à 4, MAP2K1 exons 2 et 3, MAP2K2 exons 2 à 7, MET exons 2 et 14 à 20, MTOR exons 46 à 52, MYO1D1 exon 1, NRAS exons 2 à 4, PDGFRA exons 12, 14 et 18, PIK3CA exons 1, 2, 4, 5, 7, 9 et 20, PTPN11 exon 3, RAC1 exon 3, RAF1 exons 7, 10, 12, 13*, 14* et 15*, RET exons 11, 13, 15 et 16, ROS1 exons 38* et 41*, SF3B1 exons 15 à 17, SMAD4 exons 8 à 12, TERT promoteur et exons 1*, 8*, 9* et 13*, TGFBR2*, TP53 exons 2 à 11. Seules les régions hot-spots des exons suivis d'un « * » sont analysées. L'intégralité de l'exon est couverte en l'absence de ce symbole.

⁵ Si une consultation d'oncogénétique n'est pas encore réalisée ou prévue, celle-ci est à envisager dans les plus brefs délais.

⁶ Panel de 14 gènes incluant la détection des fusions dans les gènes ALK exons 2,4,6,10,16,17,18,19,20,21,22,23,26 (en 5'), BRAF exons 2,7,8,9,10,11,12,15,16 (en 5') exons 1,3,7,8,10,13(en 3'), EGFR exons 7,8,9,16,19,20 (en 5') exon skipping 8 (en 5'), exons 1,24,25 (en 3'), exon skipping 1 (en 3'), FGFR1 exons 2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,17 (en 5') exons 12,17 (en 3'), FGFR2 exons 2,5,7,8,9,10 (en 5') exons 16,17 (en 3'), FGFR3 exons 3,5,8,9,10 (en 5') exons 16,17,18 (en 3'), MET exons 2,4,5,6,13,14,15,16,17,21 (en 5') exon skipping 15 (en 5') exons 2,13 (en 3') exon skipping 13 (en 3'), NRG1 exons 1,2,3,4,6,8 (en 5') exon 1 (en 3'), NTRK1 exons 2,4,6,8,10,11,12,13 (en 5'), NTRK2 exons 5,7,9,11,12,13,14,15,16,17 (en 5'), NTRK3 exons 4,7,10,12,13,14,15,16 (en 5'), NTRK3 exons 13,14,15 (en 3'), RET exons 2,4,6,8,9,10,11,12,13,14 (en 5'), RET exons 2,4,6 (en 5'), ROS1 exons 2,4,7,31,32,33,34,35,36,37 (en 5').